

# Notre chômeur

LE JOURNAL DU COMITÉ CHÔMAGE DE L'EST DE MONTRÉAL

## Dans ce numéro:

- 24 septembre 2022 : Fin des mesures temporaires à l'assurance-chômage !
- Revendications actualisées
- Problèmes à Service Canada : une indignation à géométrie variable
- Service Canada : l'inertie d'un dinosaure... virtuel !
- Notre quartier... Solidaire !
- Le virtuel au secours de Service Canada ?
- Dématérialisation des services: des effets préjudiciables
- Un nouveau régime, c'est pas compliqué ! On a notre cadre financier !
- «Trouve-toi une job!»

« Le gouvernement ignore-t-il vraiment que ce virage numérique serait particulièrement préjudiciable pour les personnes ayant recours aux services d'assistance sociale? Celles-ci sont plus susceptibles d'avoir des difficultés d'accès à un ordinateur et à une connexion Internet. »

## LA COVID A LE DOS LARGE LES PATRONS ET LE GOUVERNEMENT EN PROFITENT !

La pandémie qui s'étire nous montre encore plus clairement la voracité du patronat et l'empressement du gouvernement à servir leurs intérêts. Le monde du travail subit des changements à la vitesse grand V : télétravail, flexibilité, disponibilité virtuelle en tout temps ou presque... mais qui en profite vraiment ?

Et le gouvernement qui a dû réduire ses effectifs en présentiel durant la crise sanitaire, maintient l'absence de service adéquat, en personne, dans les centres Service Canada qui sont encore ouverts. On pousse la dématérialisation des services publics au maximum sans tenir compte de nos besoins.



Au début de la pandémie, le gouvernement fédéral s'est rapidement rendu compte que le régime d'assurance-chômage ne répondait pas aux besoins de la population et a instauré de nouvelles règles assouplies pour permettre de traverser cette crise. Depuis deux ans et demi, ces nouvelles mesures se sont réduites progressivement jusqu'au 24 septembre 2022 où elles ont pris fin. Nous revenons donc aux anciennes mesures toutes aussi injustes et inadéquates qu'avant la pandémie !

Par exemple à Montréal, il faut présentement 700 heures pour se qualifier à l'assurance-chômage selon notre taux de chômage régional au lieu de 420 heures universel avec les mesures spéciales. Aussi toutes les sommes versées à la fin d'un emploi redeviennent possiblement des revenus pour l'assurance-emploi. Alors que les motifs de fin d'emploi de la dernière année seront de nouveau pris en considération pour l'admissibilité au régime etc.

Pandémie ou pas, nous voulons un régime juste et universel d'assurance-chômage !

## 24 septembre 2022 :

# Fin des mesures temporaires à l'assurance-chômage !

Nous avons réagi par voie d'un communiqué national avec notre regroupement LE MASSE :

MONTRÉAL, le 21 sept. 2022-

Le gouvernement du Canada a annoncé récemment la fin des mesures temporaires à l'assurance-chômage à partir du 24 septembre 2022. Ces mesures, qui avaient été mises en place pendant la pandémie de COVID-19, avaient grandement facilité l'admissibilité aux prestations pour les personnes se retrouvant en situation de chômage. L'instauration rapide de ces mesures temporaires témoignait à l'époque de la volonté de répondre aux besoins réels des chômeurs et chômeuses, besoins qui n'ont certainement pas disparu depuis.

Alors qu'une réforme du régime d'assurance-chômage nous a pourtant été promise par le gouvernement libéral, ce dernier souhaite retourner dès la semaine prochaine aux règles déficientes du régime régulier desquelles les organismes en défense des droits des chômeurs et chômeuses ont, à maintes reprises, souligné les lacunes et les effets préjudiciables.

De plus, les problèmes chez Services Canada sont bien connus: Les retards de traitement des demandes d'assurance-chômage atteignent présentement des sommets et les délais de paiement occasionnés plongent plusieurs centaines de milliers de personnes dans l'insécurité financière. Pendant ce temps, le coût de la vie ne cesse d'augmenter et les factures à payer n'attendent pas, elles!

Dans ce contexte, le MASSE est d'avis qu'il est irresponsable de retourner aux règles de l'assurance-chômage pré-pandémie avant que la réforme de l'assurance-emploi promise par le gouvernement ne soit adoptée et appliquée.

*"Avec la fin des mesures spéciales, une personne occupant un emploi saisonnier commençant à recevoir des prestations de chômage à la fin septembre se retrouvera sans revenus en plein milieu de l'hiver. C'est le trou noir dans lequel risquent de tomber des centaines de familles de l'Est du pays si le gouvernement ne maintient pas les mesures spéciales jusqu'à la mise en place de la réforme de l'assurance-chômage promise pour bientôt. Ça n'a pas d'allure! Le silence des partis d'opposition m'inquiète car ils devraient exiger la poursuite des mesures temporaires. Ils critiquent les lacunes de la Loi sur l'assurance-emploi depuis des années mais ne profitent pas du statut minoritaire du gouvernement libéral pour empêcher le retour à cette loi injuste. Où sont le NPD, le Bloc Québécois et les autres députés des Partis d'opposition pour empêcher ce recul?"* nous alerte Michel Dubé de chez Action Populaire Rimouski-Neigette.

Rappelons que l'assurance-emploi n'est pas un service de dernier recours. C'est un outil collectif, financé par les travailleuses et travailleurs, qui doit être accessible quand on en a besoin. Il est nécessaire que le gouvernement se rende à l'évidence que ce n'est pas le moment de mettre des obstacles à l'accès aux prestations légitimement attendues!

Le MASSE rassemble 17 groupes de défense des droits des personnes sans-emploi. Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi



# POUR UN MEILLEUR RÉGIME D'ASSURANCE-CHÔMAGE !



Un seuil universel d'admissibilité établi à:  
350 heures  
ou  
13 semaines assurables dans la période de référence

Un taux de prestations à 70% du salaire, avec un plancher établi à 500\$ par semaine

50 semaines de prestations régulières payables pour tout le monde

Abolir les exclusions totales pour les départs volontaires non justifiés et les inconduites

Permettre l'accès aux prestations en cas de situation de chômage, sans égard aux prestations maternité



MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE MONTRÉAL



50 ANS DE LUTTES



## Revendications actualisées

Le 23 avril dernier, une assemblée générale de nos membres décidait d'actualiser nos revendications pour un régime d'assurance-chômage juste et universel. Nos nouvelles revendications sont partagées aussi par le MAC de Montréal, nous en avons fait une affiche commune ci-contre.

Par exemple, le gouvernement lors des mesures liées à la pandémie, a de facto admis que le minimum pour survivre au Canada se situait à \$500 par semaine, en faisant le montant des prestations de la PCU. Nous nous sommes, entre autre, ajusté à cette réalité !

# Problèmes à Service Canada : une indignation à géométrie variable

Par **Benoit Marsan**, historien, membre du Comité chômage de l'Est de Montréal et chercheur postdoctoral au département de sociologie de l'Université McGill. Publié une première fois, le 26 juin 2022 comme Lettre d'opinion dans le média multiplateforme Pivot.

La place qu'occupe le problème des passeports dans les médias est pour le moins choquante et troublante en comparaison de celui des dizaines de milliers de prestataires de l'assurance-emploi qui attendent toujours de recevoir un premier chèque de chômage.

Il est possible d'avoir de l'empathie à l'égard des personnes qui se retrouvent dans les dédales bureaucratiques de Service Canada (SC) pour obtenir leur passeport, notamment pour celles qui doivent sortir du pays pour aller rejoindre des membres de leur famille, un proche malade ou encore assister à des funérailles. Peut-être un peu moins pour celles qui doivent simplement reporter ou annuler un voyage pour des raisons touristiques.

Bien entendu, le retard dans l'obtention d'un passeport relève d'une situation frustrante pour les vacanciers, mais elle demeure néanmoins un problème d'individus privilégiés qui disposent de certains moyens financiers comparativement aux personnes sans emploi qui éprouvent des problèmes récurrents face à SC.

Rappelons également qu'en 2022, le tourisme est un luxe inaccessible pour une partie importante de la population qui a du mal à se loger, à se nourrir ou à payer ses médicaments.

En mars 2021, les banques alimentaires québécoises ont enregistré une hausse de plus de 21,6 % des demandes de services comparativement à 2019, une augmentation de 37 % du nombre de paniers distribués et qu'au cours de la dernière année, la demande pour des paniers alimentaires avait augmenté de 40 % chez les personnes détenant un emploi (Source : Les Banques alimentaires du Québec).

Depuis quelques jours, à lire les chroniques et les articles de journaux, à suivre les médias sociaux ou en ouvrant la télé ou la radio, on croirait qu'il existe un droit inaliénable au voyage. On peut y lire, voir ou entendre l'indignation des personnes incapables d'obtenir leur passeport : les files d'attente, la répression policière et l'ignorance de l'état de la progression des dossiers. Dans les médias, on va même jusqu'à comparer cette situation à un traitement inhumain ou similaire au contexte des régimes bureaucratiques totalitaire! En réponse à ce tollé, le gouvernement fédéral vient même d'annoncer l'envoi en renfort de fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada. Bien entendu, comme la plupart des organes bureaucratiques, Service Canada est une machine déshumanisante qui ne fait pas grand cas des

problèmes individuels, qu'ils relèvent du désagrément ou de la tragédie.

Pourtant, si on se scandalise du sort des voyageurs dans les médias et au sein de l'opinion publique, on s'intéresse très peu aux problèmes qu'éprouvent les sans-emploi face à SC. Malheureusement, les pauvres, sauf lors de la Guignolée des médias, ça n'attire pas trop la sympathie.

Depuis sa mise en activité en 2005, les retards dans le traitement des demandes d'assurance-emploi sont un problème récurrent à SC. Cette situation est dénoncée en vain par les chômeurs, les chômeuses et leurs organisations.

Selon sa propre politique, SC s'engage à traiter une demande de chômage dans un délai de 28 jours ouvrables. Mais c'est le cas dans seulement 80 % des dossiers. Selon le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi, en mars 2022, il y avait 310 000 demandes qui avaient dépassé ce délai.

Nombreux de ces cas sont encore loin d'être réglés et des dîres même de certains agents de SC, la chose n'est pas en voie de s'améliorer.

Dans la foulée, les témoignages de chômeurs et de chômeuses incapables de se nourrir convenablement et d'assumer leurs dépenses de logement se multiplient dans les associations locales de sans-emploi du Québec, alors que l'inflation rampante et la soif de profit des propriétaires et des spéculateurs poussent même ceux et celles qui gagnent un salaire dans une situation de plus en plus précaire.

Cependant, bien que le droit de se nourrir et celui de se loger fassent partie des droits de la personne, on n'a jamais entendu le premier ministre déclarer qu'il soit « inacceptable » que des dizaines de milliers de sans-emploi soient privés de revenu à cause de l'incompétence de SC.

Quant à de nombreux journalistes, ceux-ci préfèrent dénoncer « l'injustice » que subissent les gens qui devront repousser ou annuler leurs projets touristiques internationaux au lieu d'enquêter sur les problèmes systémiques et systématiques de SC, dont les délais dans le traitement des demandes d'assurance-emploi.

Alors, les pauvres, si vous ne pouvez pas vous payer le bus, prenez donc l'avion !

# Service Canada : l'inertie d'un dinosaure... virtuel !

Service Canada croule sous les services qu'il doit fournir aux travailleurs et aux travailleuses. Tel qu'on a pu le constater au début de la pandémie, le gouvernement a dû en urgence contourner le marais bureaucratique de l'assurance-chômage pour fournir rapidement des prestations à la population travailleuse.

On le voit à tous les jours avec des services qui trainent en longueur pour les chômeurs et chômeuses qui

peuvent attendre des mois et des mois avant de voir leur dossier finalisé.

Ainsi quand Passeport Canada n'a pas pu répondre à un simple surplus de demandes de passeport entraînant une paralysie de ce système.

Rien ne va plus chez Service Canada, et toute réforme est bloquée par les hauts fonctionnaires qui tablent sur l'inertie du gouvernement. On mise sur des ajustements insignifiants face aux problèmes criants du régime.

## Quand les hauts fonctionnaires bloquent la réforme !

Il faut avoir assisté à des rencontres avec les hauts fonctionnaires de Service Canada et du ministère de l'«Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap» pour constater que ces mandarins de la fonction publique fédérale sont en mode réactif à tout changement. Ils noient toute discussion avec leur charabia de bureaucrates destiné à cacher leurs véritables intentions : le statu quo à tout prix. Ce n'est pas une attitude neutre que seul leur statut expliquerait, ils sont bien au service du patronat et suivent servilement les grandes orientations des institutions internationales du capitalisme que sont les FMI, Banque Mondiale et autres de ce monde d'exploitation.

## Les délais c'est assez !

### Quand l'assurance-emploi laisse les chômeurs et chômeuses aux soins de leurs proches

Une fois de plus, Service Canada peine à répondre aux personnes en situation de chômage et entraîne celles-ci dans l'insécurité.

Depuis huit semaines maintenant, les règles simplifiées qui permettaient un meilleur accès aux prestations d'assurance-chômage ont pris fin et ce sont les personnes sans-emploi qui en paient le prix.

Avec les règles simplifiées, on nous avait promis qu'on allait réduire de moitié les demandes d'assurance-chômage qui nécessiteraient l'intervention d'un agent de Service Canada. Cette automatisation devait rendre le traitement des demandes beaucoup plus rapide et efficace. Le retour aux règles déficientes d'avant la pandémie annonce conséquemment le retour des délais de traitement prolongés.

De plus, suite à des changements au sein du personnel de Service Canada, une grande proportion des employé-e-s

## Le TSS toujours aussi largué !

Nous avons appris avec surprise qu'il serait impossible de tenir des audiences en personne à Montréal du Tribunal de la sécurité sociale (TSS) car ils ne trouvent pas de locaux à louer dans la métropole !!!

C'est ce qu'une fonctionnaire nous a répété par 2 fois en insistant pour que le prestataire accepte une audience virtuelle. C'est encore un manquement à la liberté de choisir son mode d'audience qui nous prive d'une justice pleine et entière.

À quand la «Commission des appels» qui viendra remplacer le TSS en première instance ? Il semble bien que nous aurons droit qu'à une nouvelle instance loin de nos espérances. Il faudra continuer à lutter pour une véritable justice tripartite avec des audiences en personne et régionalisées.

occupent leur poste depuis très peu de temps et n'ont pas l'habitude des dossiers plus complexes. Inévitablement, les délais et les erreurs se multiplient et les personnes ayant perdu leur emploi se retrouvent dans la précarité. Même les cas nécessitant d'être traités en urgence humanitaire ne sont plus priorisés: quel est le problème?

«Certains des agents de Service Canada nous demandent si les prestataires ont des conjoint-e-s ou de la famille vers qui se tourner afin de payer leur panier d'épicerie, leurs factures et leur loyer en attendant de recevoir leurs prestations. Ça va vraiment trop loin.» s'indigne France Simard du Mouvement Action-Chômage Lac-St-Jean. Le gouvernement du Canada doit permettre à ses citoyen-ne-s de vivre dans la dignité: c'est pourquoi les mesures temporaires doivent être de retour immédiatement.

Rappelons que l'assurance-emploi n'est pas un service de dernier recours. C'est un outil collectif, financé par les travailleuses et travailleurs, qui doit être accessible quand on en a besoin...

*Extrait de Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) | 21 novembre, 2022*

# Hochelag' en lutte!



## Notre quartier... Solidaire !

Depuis toujours, nos quartiers de l'Est de Montréal ont une tradition de solidarité populaire bien ancrée au sein de la population. C'est particulièrement vrai pour notre quartier Hochelaga-Maisonneuve. En voici de récentes démonstrations.



### Première assemblée de quartier de la Coalition :

Mardi le 03 mai 2022 : Dans le cadre de la Semaine des personnes à l'aide sociale, nous avons tenu une journée de réflexion avec les membres des groupes de la Coalition et de l'ADDs-MM. Nous avons parlé de ce qu'on doit faire pour arriver à la fin du mois et des conséquences que cela a sur nos vies. Nous avons aussi parlé de nos fiertés, de toutes les grandes et petites choses qu'on fait pour améliorer notre communauté. Les participant-e-s du Tour de lire ont présenté un sketch, un acrostiche sur la fierté et des photos pour illustrer les problèmes de la vie de tous les jours. On a aussi parlé d'une solution, celle du revenu de citoyenneté, qui serait pour tout le monde et sans conditions. Finalement, nous avons fabriqué nos propres pancartes pour parler de logement, de nourriture, du transport en commun, etc. Une réussite qui appelle à une autre assemblée pour 2023.

### Contre l'indifférence des élus et pour lutter pour nos espaces communautaires, occupation l'Espace Public sur la rue Ontario le 02 juin 2022

Les membres de la Coalition ont occupés la terrasse du bar de M. Pierre Lessard-Blais maire de l'arrondissement pour dénoncer les déclarations mensongères de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve. Ceux-ci affirmaient avoir aidé les comités logement dans leur éviction par le groupe Cestar College of Business, Health and Technology . Nous avons réclamé que le maire viennent nous voir, justifie les propos qu'il avait tenu dans les médias et qu'il s'engage publiquement à soutenir les organismes dans leur pérennité locative. Ainsi que de "maintenir le tissu social" du quartier tel que son conseiller M. Éric Alan Caldwell l'avait mentionné au Le Devoir.



Tous les membres de la Coalition contre la pauvreté Hochelaga-Maisonneuve continueront de se battre pour le droit des habitant-e-s et des organismes à rester dans leur quartier.

La situation économique nous appauvrit, la situation écologique de notre quartier nuit à notre santé. Mais des actions sont menées pour rendre le quartier et la ville plus verte.

### Sauvons notre quartier. Soutenons la lutte contre Ray-Mont Logistique

Ray-Mont Logistique c'est une compagnie de logistique et de transbordement qui a acheté un terrain vague de deux millions de pieds carrés dans le quartier Viauville, un terrain sur lequel passe un chemin de fer. Maintenant, la compagnie a comme projet d'amener cent wagons de trains quotidiennement sur ce terrain-là et transborder le contenu des wagons dans plus d'un millier de camions par jour ! Les véhicules rouleraient vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, donc ça créerait une pollution visuelle, sonore, odorante et aérienne constante, tout ça à moins de cent mètres de zones résidentielles.

L'occupation a porté de petits fruits puisqu'une rencontre avec un employé de l'arrondissement a eu lieu sur place. Notons que depuis ce temps, le Comité Bails et Entraide Logement sont déménagés au Pavillon d'éducation communautaire (PEC) où nous sommes aussi situés.

### Le collectif Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM mène la lutte sur cet enjeu, ils expliquent :

«Alors que les conteneurs de Ray-Mont Logistiques recommencent à s'empiler;

Alors que le ministère de l'environnement refuse de soumettre le projet de Ray-Mont à un BAPE et que la Direction de la santé publique refuse d'en évaluer les impacts sur la santé;

Alors que les dirigeant.e.s du monde se rencontrent à Montréal pour discuter de biodiversité;

Alors que nous savons que la seule option viable est la création d'un Parc Nature

À nous d'agir pour la défense du vivant et de la biodiversité !

À nous de bloquer le saccage environnemental d'Hochelaga-Maisonneuve !

Ensemble, nous nous rassemblons pour résister et fleurir»

### 19 octobre 2022 l'occupation du terminal d'Enbridge pour la fermeture de la ligne 9B

12 activistes ont bloqué les opérations du terminal Valero, à Montréal, où se trouve la fin de la ligne 9b d'Enbridge. Cet oléoduc transporte vers le Québec un des pires pétroles, celui des sables bitumineux. Ce pipeline, vieux de plus de 40 ans, est érodé et menace l'eau potable de 3 millions de citoyens et citoyennes. Les raffineries situées à l'extrême Est de nos quartiers polluent depuis des décennies nos vies. En plus des îlots de chaleur dans nos quartiers, cette pollution menace notre santé.

## Réagissons !



# Le virtuel au secours de Service Canada ?

De façon générale, partout dans le monde, on assiste à une fuite en avant avec le «tout virtuel» dans les services publics, accompagné d'une réduction des services en personne et de proximité. Cette marche forcée dans le numérique provoque des inégalités d'accès pour les services sociaux.

Comme ce fût le cas au début de la crise sanitaire et encore aujourd'hui, si on ne possède toutes les compétences et les facilités pour naviguer sur l'internet, impossible ou presque de parler à un fonctionnaire de l'assurance-emploi qui soit au courant de notre dossier. Certes on a engagé, à la va vite, des téléphonistes sans formation prenant les messages mais qui restent sans suite.

## Les effets de la dématérialisation des services publics nous concernent toutes et tous.

Si il y a évidemment des bénéfiques pour ceux et celles qui sont à l'aise avec le numérique et qui y gagnent surtout en temps, quand tout fonctionne bien. Chacun d'entre nous peut, un jour, rencontrer un blocage incompréhensible face à un formulaire en ligne, ne pas parvenir à joindre un agent, échouer à dénouer un problème, faute de dialogue en «vrai» avec une personne.

Par ailleurs, on assiste à un report systémique sur l'utilisateur de tâches et de coûts qui incombaient auparavant au gouvernement. On doit maintenant imprimer chez soi ses lettres et formulaires etc. Toutes et tous n'ont pourtant pas accès à une imprimante par exemple. Cela porte atteinte au principe d'égal accès au service public..

Notons aussi que les personnes immigrantes sont encore plus souvent empêchées d'accomplir des démarches qui sont absolument nécessaires à leur vie quotidienne. Rencontrent aussi des difficultés importantes les personnes âgées - encore souvent éloignées du numérique - les personnes handicapées - qui n'ont toujours pas affaire à des services publics accessibles. Enfin, les démarches numériques apparaissent comme un obstacle parfois insurmontable pour les personnes en situation de précarité sociale, alors même que ce sont celles pour lesquelles l'accès aux droits sociaux et aux services publics revêt un caractère vital.

Service Canada et en général les services publics doivent garder et accentuer les services de proximité en personne pour tous les programmes sociaux !

## L'illectronisme ??!?!

«Incorporée au dictionnaire Larousse en 2020, la notion d'illectronisme désigne l'état d'une personne qui ne maîtrise pas les compétences nécessaires à l'utilisation et à la création des ressources numériques. L'illectronisme n'apparaît donc pas seulement comme le prolongement de l'analphabétisme, en tant qu'incapacité, par manque de compétences, à déchiffrer un langage. La notion renvoie à une double dimension de compétences et d'usages, ce qui explique le nombre important de personnes qui en sont victimes. Plusieurs usagers indiquent avoir peur de l'outil numérique, craindre de faire des erreurs, de ne pouvoir les rectifier et par conséquent de se retrouver en situation de rupture de droits voire de devoir rembourser des trop-perçus.»

Extrait de Dématérialisation des services publics · Rapport Défenseur des Droits, France 2022.

«La transformation numérique de l'administration, telle qu'elle est menée aujourd'hui, et la politique d'inclusion numérique qui l'accompagne, impliquent une transformation du rôle de l'utilisateur dans la production même du service public : il en devient le coproducteur malgré lui. C'est à lui qu'il revient de s'équiper, de s'informer, le cas échéant de se former et, partant, d'être en capacité d'effectuer ses démarches en ligne, tout en répondant aux « anons » fixés par l'administration : comprendre les enjeux de la démarche, le langage administratif, ne pas commettre d'erreur au risque de se retrouver en situation de non accès à ses droits. Sur les épaules de l'utilisateur ou de ses « aidants » reposent désormais la charge et la responsabilité du bon fonctionnement de la procédure. On demande en réalité aux usagers de faire plus pour que l'administration fasse moins et économise des ressources.

Extrait de Dématérialisation des services publics · Rapport Défenseur des Droits, France 2022

# Dématérialisation des services d'assistance sociale: des effets préjudiciables

La dématérialisation des services publics est une tendance lourde qui n'épargne pas les services d'assistance sociale. Le gouvernement vise notamment à réduire les services téléphoniques et au comptoir et à les remplacer par une gestion numérique, dépersonnalisée et automatisée. Cette intention, on la retrouve inscrite noir sur blanc dans le Plan directeur en ressources informationnelles 2018-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

Le gouvernement mise de plus en plus sur les services en ligne. C'est ce qu'on appelle le virage numérique. Il y a environ deux ans, le gouvernement a créé la plateforme «Mon dossier — Aide à l'emploi — Assistance sociale». Il invite depuis les personnes assistées sociales à s'y inscrire sur une base volontaire, mais il y a lieu de s'inquiéter qu'à plus ou moins long terme, son utilisation devienne obligatoire. Dans un tel scénario, la prestation de services et les communications ne se feraient plus que par cette plateforme.

Malheureusement, ce scénario n'est pas une lointaine fiction! En octobre dernier, le MTESS a envoyé un message à l'ensemble des personnes assistées sociales disant que les prestataires inscrites à «Mon dossier» n'auraient plus accès, à partir de novembre 2022, à leur avis de dépôt et à leur carnet de réclamation autrement que par internet. Mais il s'agissait heureusement d'une fausse alerte... pour cette fois. Les agent-es ont reçu tellement d'appels de personnes inquiètes que le ministère a dû confirmer, sur les avis de dépôt de novembre, que les services au comptoir et par téléphone demeuraient disponibles.

Le gouvernement ignore-t-il vraiment que ce virage numérique serait particulièrement préjudiciable pour les personnes ayant recours aux services d'assistance sociale? Celles-ci sont plus susceptibles d'avoir des difficultés d'accès à un ordinateur et à une connexion Internet. Et encore faut-il être capable de naviguer dans l'univers numérique!

## Gestion «décloisonnée»

Il est à prévoir que le virage numérique entrainera aussi ce qu'on appelle une gestion «décloisonnée» des dossiers. Plutôt que d'en prendre en charge un nombre donné, les agent-es devront intervenir dans des milliers de dossiers, sans possibilité d'offrir un suivi plus étroit et s'inscrivant dans la durée. Dans les pays où une telle gestion a été implantée, on a pu observer une perte d'expertise chez les agent-es et, de façon concomitante, une hausse des erreurs dans les dossiers.

## Automatisation de l'analyse et du traitement des dossiers

Si le processus de dématérialisation se poursuit, il y a lieu de craindre que, au bout du compte, des décisions seront prises par un système informatique. Ce processus d'automatisation déshumanisant est préoccupant, en raison des risques de décisions injustes basées sur une analyse simpliste, non circonstanciée, de la situation des personnes.

Ces processus d'automatisation ont aussi été observés dans d'autres pays, entre autres en Australie, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Plus près de nous, l'Ontario a implanté un tel système d'automatisation pour déterminer l'admissibilité et les droits aux prestations d'aide sociale. Ce cas est édifiant, car plusieurs erreurs d'analyse y ont effectivement été constatées.

## Déni de droit

Le virage numérique que le gouvernement est en train d'opérer pourrait être fort préjudiciable pour les personnes assistées sociales, autant en ce qui concerne l'accès aux services que la gestion des dossiers. En bout de ligne, plusieurs pourraient se retrouver privées des services auxquels elles ont droit. Le gouvernement doit rajuster le tir. Il a la responsabilité d'assurer à toutes et à tous l'accès à des services de qualité.

Lettre ouverte collective publiée dans Le Soleil, 30 novembre 2022.



**Les femmes et les mères attendent depuis trop longtemps...**

**LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE : ÇA PRESSE !**



# Un nouveau régime, c'est pas compliqué !

## On a notre cadre financier !

Suite à une proposition de notre comité, le CCEM, notre regroupement national Le Masse a commandé à l'IRIS - Institut de recherche et d'informations socioéconomiques- une étude sur les coûts d'une réforme de l'assurance-chômage. Cette dernière fût alors basé à partir de nos principales revendications à ce moment. En octobre de la même année, l'IRIS a publié sous forme de «Note socio-économique» les résultats de sa recherche. Voici des extraits des principales conclusions.

L'IRIS propose une réforme chiffrée qui ajouterait environ 4 milliards \$ aux dépenses fédérales par la restauration de la contribution de l'État au régime. Mais grâce aux retombées fiscales, elle aurait un impact positif sur les finances des provinces. Et surtout en ajustant les différents paramètres du régime, la réforme se ferait à coût nul pour le programme d'assurance-emploi.

Cette réforme doit viser l'élargissement de l'accès aux prestations pour les travailleuses et travailleurs les plus précaires (temps partiel, saisonniers, etc.), limiter les pénalités actuelles et améliorer le maintien du revenu. Une réforme qui ramènerait le seuil d'accessibilité à 350 heures (ou 13 semaines) travaillées, établirait un plancher de prestations à 35 semaines, augmenterait le taux de prestation à 70 % et limiterait les exclusions.

Nous vous épargnons les autres modulations et calculs de l'étude que vous pouvez consulter directement sur le site de l'IRIS ou sur le site du MASSE pour en arriver à leur conclusion ci après.

«En effet, même si le régime versait environ 11 milliards de dollars de plus en prestations d'assurance-chômage, il pourrait également compter sur des revenus supplémentaires de l'ordre de 8 milliards de dollars annuellement, et il économiserait 2,5 milliards en ne finançant plus de mesures actives d'emploi.

Le gouvernement fédéral porterait l'essentiel de la nouvelle dépense en vertu du rétablissement d'une contribution de 5,6 milliards de dollars. Cette dépense serait amortie par l'augmentation des impôts versés tant au gouvernement fédéral qu'aux provinces. Ces nouvelles entrées fiscales créeraient un impact sur le budget fédéral un peu supérieur à 4 milliards de dollars, et les provinces verraient leur solde budgétaire s'améliorer d'environ 500 M\$ à la suite de cette réforme.

Il en serait ainsi même si elles assumaient désormais 50 % du coût des mesures actives d'emploi qui se verraient pour leur part exclues du périmètre comptable du programme d'assurance-emploi.

En somme, les résultats de notre simulation montrent qu'une réforme ambitieuse du régime canadien d'assurance-emploi pourrait être réalisée à un coût relativement faible lorsque comparée à la taille du budget fédéral, mais surtout au regard de ses avantages pour les travailleuses et travailleurs. La simplification du régime permettrait vraisemblablement de faire diminuer les coûts d'administration du programme.

Une réforme qui requiert une nouvelle dépense de 4 milliards \$ dans le budget fédéral peut sembler a priori importante. Lorsque mise en perspective toutefois avec la taille du budget fédéral (environ 300 milliards avant la pandémie) ou avec certaines dépenses controversées du gouvernement (plus de 10 milliards chaque année en soutien à l'industrie des combustibles fossiles), elle apparaît tout à fait raisonnable.



En outre, l'intervention du gouvernement fédéral à la suite du déclenchement des mesures d'urgence liées à la pandémie de COVID-19 a montré que l'État pouvait être plus interventionniste afin de mieux servir l'intérêt collectif. Renouer avec une telle approche est susceptible de rompre avec les politiques hypercapitalistes des dernières décennies et pourrait favoriser une approche où l'on collectivise davantage les ressources afin de mieux les redistribuer et solidifier le tissu social qui protège les populations.»

## «Trouve-toi une job!»

Nos camarades du MAC de Montréal, viennent de publier un livre qui relate les 50 ans de leur existence. Une belle et importante réalisation pour notre histoire collective.

**180 pages à lire absolument, en vente en librairie.**

«L'histoire du chômage et du filet social mis en place par le gouvernement fédéral canadien en 1940 aurait pu être racontée de biens des points de vue. Syndicats, universitaires, juristes et même associations patronales: tous en auraient sans doute eu long à dire sur le sujet. Ce livre prend le parti de raconter cette histoire depuis la perspective d'un groupe de défense des chômeur•ses, le Mouvement Action-Chômage (MAC) de Montréal.

À l'occasion de son cinquantième anniversaire, le MAC de Montréal a exhumé des milliers de documents de ses archives, témoins des luttes ouvrières et populaires contre la pauvreté des travailleur•ses. Le portrait qui en ressort conjugue habilement l'histoire, peu connue, de la vie démocratique qui a animé ce groupe communautaire à celle, plus large, des politiques sociales au Canada, qui ont évolué du keynésianisme au néolibéralisme au cours des dernières décennies.

De l'escouade anti-chômeurs en 1971 au saccage du régime par le gouvernement Harper en 2013, en passant par le vol de la caisse à partir de 1996, les chômeur•ses ont souvent été les premières cibles d'un capitalisme d'État décomplexé, poussant dans la misère des millions d'entre eux. Alors qu'une pénurie de main-d'œuvre frappe de plein fouet les entreprises canadiennes, n'est-il pas temps d'en finir avec le stéréotype des «mauvais•es pauvres» et des « chômeur•ses paresseux•ses»? Pour que plus jamais on ne réponde bêtement à une personne sans-emploi: «Trouve-toi une job!» »



# Contre l'inflation



## UNE SEULE SOLUTION :

- **Augmentation des salaires !**
- **Augmentation des prestations sociales !**
- **Assurance-chômage, Sécurité du revenu, Allocation au logement : Indexation !**

# INFOS

[www.facebook/CCEM.ca](https://www.facebook.com/CCEM.ca)

## Notre comité

Fondé par et pour des chômeurs et chômeuses du quartier Hochelaga-Maisonneuve en 1987, le comité chômage de l'Est de Montréal a comme mission de soutenir, d'informer et de défendre les personnes aux prises avec des questions et des problèmes de chômage.

Le comité est un organisme non-gouvernemental et sans but lucratif, géré par ses membres.

**514 521 3283**

Internet: [www.ccem.ca](http://www.ccem.ca)  
Courriel: [ccem@ccem.ca](mailto:ccem@ccem.ca)

1691, boul. Pie-IX  
(local 302)  
Montréal, QC  
H1V 2C3

## BESOIN D'AIDE AVEC L'ASSURANCE-CHÔMAGE?



### Consultation téléphonique

Notre service de consultation téléphonique est accessible du **mardi au jeudi** de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.

### Consultation sur rendez-vous

Pour nous rencontrer à notre local, vous devez d'abord nous en aviser par téléphone.

La situation pandémique se résorbant, mais pour des raisons sanitaires, nous serons encore en télé-travail pour une certaine partie du temps. Laissez nous un message, nous vous rappellerons rapidement dans la journée. Notre local est muni d'une table avec plexiglass pour une rencontre individuelle en sécurité si cela est requis. Masque obligatoire.

## PROCUREZ-VOUS NOS AUTRES PUBLICATIONS

D'autres éditions de *Notre chômedu* sont disponibles sur notre site internet. Vous y trouverez également plusieurs éditions du journal *Nos droits, nos luttes* réalisé conjointement avec le Mouvement Action-Chômage de Montréal.

Consultez le site internet [lemasse.org](http://lemasse.org) pour suivre les campagnes de notre regroupement national, le Mouvement autonome et solidaire des Sans-Emploi.

On attend depuis  
**trop** longtemps...

LA RÉFORME DE  
L'ASSURANCE-CHÔMAGE :  
ÇA PRESSE !

